



# "Bien À vous"

La lettre d'information ressources humaines, santé, social & prévention  
de la région académique Guadeloupe



## RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### À RETENIR

> 17 NOVEMBRE 2022

« Duo Day 2022 »

Accueillez durant la journée une personne en situation de handicap sur votre lieu de travail

> 22 NOVEMBRE 2022

Inauguration de l'EAFC

> 1<sup>er</sup> au 8 DECEMBRE 2022

Elections professionnelles

## Le mot de la rectrice

Mesdames, Messieurs les personnels de l'académie,

La Lettre "**Bien À vous**" vous propose en ce début d'année scolaire des actualités et des informations qui vous concernent au plus près. Autant de sujets qui contribuent à favoriser une meilleure connaissance de dispositifs destinés à vous accompagner, et d'actions qui valorisent notre communauté et nos missions.

Des missions que vous assumez avec engagement au service de nos élèves, dans les services académiques, les écoles et établissements scolaires. Je salue votre mobilisation après ces deux mois d'activité et vous remercie pour avoir assuré la réussite de cette rentrée.

Ce mois d'octobre marque le lancement d'une large concertation au sein des écoles et établissements scolaires dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR), je remercie tous les personnels pour leur participation à cette démarche collective fondée sur le volontariat.

A la veille des congés de Toussaint, je vous invite à profiter pleinement de ce temps pour vous ressourcer auprès de vos proches.

Bien à vous et bonne lecture !

**Christine GANGLOFF-ZIEGLER**  
Rectrice de région académique



### [CONCOURS RECRUTEMENT]

Les inscriptions aux concours de recrutement des professeurs sont ouvertes **jusqu'au 18 novembre**. Vous êtes étudiant en master 2 ou vous envisagez une reconversion professionnelle ?

Informations et inscription sur  
[devenirenseignant.gouv.fr/  
concours2023](http://devenirenseignant.gouv.fr/concours2023)

## Retour sur ...



Plusieurs temps forts ont ponctué l'accueil institutionnel dédié aux personnels de l'académie ces derniers mois : la cérémonie en l'honneur des néo-titulaires enseignants et IATSS, en juillet, le forum à l'attention des nouveaux personnels stagiaires, en août, et enfin, l'accueil des personnels enseignants et IATSS nouvellement nommés, en septembre.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des objectifs du Projet d'académie, particulièrement dans son axe 3 "Des personnels à valoriser", et de la Feuille de route RH. Elles marquent des étapes importantes dans la vie professionnelle des personnels... ainsi que dans le calendrier académique !





# RESSOURCES HUMAINES, FORMATION

## VOTEZ !

Les élections professionnelles 2022 se dérouleront en ligne du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022.

Vous êtes invité(e) à participer aux élections professionnelles pour la désignation des représentants du personnel dans les instances de dialogue social du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, du ministère des sports, et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les scrutins concerneront la totalité des comités sociaux d'administration et de proximité, les commissions administratives paritaires et les instances représentatives des maîtres de l'enseignement privé sous contrat.

Vous devez disposer d'une adresse électronique professionnelle de type **prenom.nom@ac-guadeloupe.fr** pour créer votre **espace électeur** dans la solution de vote électronique.

Par la suite, vous pourrez accéder au [portail élections](#) pour créer votre mot de passe électeur, consulter les scrutins auxquels vous êtes appelé(e) à participer et voter du 1<sup>er</sup> décembre au 8 décembre 2022.

La Direction des Relations et des Ressources Humaines (DRRH) et la Direction des Systèmes d'Information (DSI) organiseront deux **webinaires** sur les élections professionnelles les **mardi 22 et mercredi 23 novembre 2022 de 10h00 à 11h30**.

### Une cellule d'assistance académique est mise en place pour vous accompagner

Toutes les demandes d'assistance doivent être adressées par mél à l'adresse : [assistance-elections2022@ac-guadeloupe.fr](mailto:assistance-elections2022@ac-guadeloupe.fr)

### Une ligne téléphonique est à votre disposition au 0590 47 84 50

- > du 13 octobre 2022 au 30 novembre 2022 (du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00)
- > du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 (du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00)
- > Samedi 3 décembre 2022 (de 9h00 à 17h00)
- > du 9 au 15 décembre 2022 (du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00)

Consultez [toute l'information utile](#) sur les élections : instances de dialogue social, organisation, étapes essentielles, textes de référence,...

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Les 5 étapes essentielles pour voter par internet

**DÈS LE 13 OCT.**

**JE ME CONNECTE AU PORTAIL ÉLECTIONS**

- Je reçois un lien à usage unique sur mon adresse de **messagerie professionnelle**.
- Je crée mon mot de passe "élections" et je choisis une **question personnelle** dans le menu déroulant "défi".

**DU 13 OCT. AU 8 DÉC.**

**LISTES ÉLECTORALES**

- Les listes électorales sont publiées en ligne sur le **portail élections** ou affichées par extraits, dès le 11 octobre, dans les écoles, établissements et services.

**AU PLUS TARD LE 16 NOV.**

**LES PROFESSIONS DE FOI ET LES CANDIDATS**

- Les professions de foi et les candidats sont consultables sur le **portail élections** pour chacun de mes scrutins.

**ENTRE LE 17 OCT. ET LE 25 NOV.**

**MA NOTICE DE VOTE**

- Ma notice de vote m'est remise **en main propre**, sur mon lieu de travail contre émargement, ou envoyée à mon adresse postale.
- Elle contient mon **code de vote**.

**DU 1<sup>ER</sup> DÉC. 8 H AU 8 DÉC. 17 H**  
(heure de Paris)

**JE VOTE !**

- Je vote avec mon **identifiant électeur**, mon **mot de passe élections** et mon **code de vote**.

www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022

MÉJ - Octobre 2022

## Comment mobiliser votre CPF ?



Vous souhaitez effectuer une mobilité professionnelle, changer de domaine de compétences, accéder à de nouvelles responsabilités, ou encore vous inscrire dans une démarche de reconversion professionnelle dans le secteur privé par exemple ? Mobilisez votre CPF !

Le Compte Personnel de Formation est un dispositif destiné à favoriser l'évolution professionnelle. Il concourt au développement des compétences et permet de faciliter les transitions professionnelles.

Aucune ancienneté de service n'est requise pour constituer ou utiliser les droits attachés au CPF. Le nombre d'heures de formation de l'agent acquis au titre du CPF et du CEC ainsi que la mise à jour et le suivi de sa consommation sont consultables sur le site [www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr)

Afin de vous aider à élaborer votre projet professionnel et identifier les formations nécessaires à sa mise en œuvre, vous devez solliciter un **accompagnement personnalisé** ou un bilan de carrière avant toute demande de mobilisation du crédit d'heures de formation.

> **Contactez la/le CMC-CRHP** Tél : 0590 47 82 24 / Mél : [grh.proximite@ac-guadeloupe.fr](mailto:grh.proximite@ac-guadeloupe.fr)

Vous pouvez par ailleurs bénéficier d'un accompagnement pour la constitution de votre dossier avant le dépôt de celui-ci.

> **Contactez la coordonnatrice ou le coordonnateur CPF/FOAD**

Tél : 0590 47 81 85 / Mél : [comptepersonneldeformation@ac-guadeloupe.fr](mailto:comptepersonneldeformation@ac-guadeloupe.fr)

Les demandes d'utilisation du CPF se font uniquement de manière dématérialisée.

**Cliquez ICI pour accéder à la démarche.**

## Transmettez votre RIB en toute sécurité à votre gestionnaire

La dématérialisation accélérée des échanges suite à la crise sanitaire a pu faciliter le développement de fraudes relevant de la cybercriminalité. La fraude aux modifications de coordonnées bancaires (RIB) connaît actuellement une recrudescence. Le service de la coordination paye du rectorat en appelle donc à la vigilance de tous les personnels de l'académie.

*Bonnes pratiques à adopter :*

- Ne transmettez jamais votre RIB par courriel.**
- Envoyez votre RIB **par voie postale**, votre gestionnaire vous contactera afin d'en vérifier l'exactitude, en particulier s'il comporte un IBAN étranger.
- ou **Remettez** votre RIB à votre gestionnaire **en main propre** ! Ce sera l'occasion de la ou le rencontrer !

*\*Les comptes sur livret ne sont pas acceptés par la direction des finances publiques.*



## Un dispositif académique pour signaler et traiter les faits de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes

Dans le cadre de sa politique de protection et d'accompagnement des personnels, l'académie a mis en place un dispositif académique de signalement et de traitement des faits de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes. Il a pour objectif, de porter ces faits à la connaissance de l'administration rectorale en recueillant les signalements, afin de protéger et d'accompagner les victimes sur le plan administratif, médical, psychologique et juridique dans la stricte confidentialité de l'identité de l'auteure/l'auteur du signalement et des personnes visées.

**Ouvert aux fonctionnaires (titulaires ou stagiaires) et aux agentes contractuelles et agents contractuels, ce dispositif académique de signalement se décline en 3 étapes :**

- ✓ Le recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements qui fait l'objet d'un accusé de réception ;
- ✓ L'orientation de l'auteure/l'auteur du signalement ou de la victime vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien ;
- ✓ L'enquête administrative vise à établir la matérialité des faits, à les qualifier afin que les autorités compétentes décident des suites à réserver à la situation signalée.

Une cellule spécifique composée de 6 membres, placée sous l'autorité de la directrice des relations et des ressources humaines, est chargée de l'instruction des signalements.

Le signalement des faits désignés s'effectue au moyen d'une [fiche de signalement](#) qui pourra être accompagnée de pièces utiles à l'instruction du dossier.

L'ensemble des pièces devra être transmis à l'administration via l'adresse académique de l'agente ou l'agent à l'adresse : [dispositif-violences@ac-guadeloupe.fr](mailto:dispositif-violences@ac-guadeloupe.fr)

Consultez toute l'information sur le [dispositif académique](#)

## Réaffirmer l'action des personnels de santé

Le 23 septembre dernier, l'ensemble des médecins scolaires, infirmières et secrétaires médico-scolaires de l'académie, se sont retrouvés, sous l'impulsion du service de promotion de la santé, pour marquer ce moment tant attendu après deux rentrées scolaires particulières.

A cette occasion, un bilan des activités de l'année précédente a été présenté, suivi des attentes ministérielles et des perspectives pour assurer pleinement l'accompagnement, l'orientation et l'éducation à la santé des élèves pour cette année scolaire et leur permettre de vivre pleinement leur scolarité dans les meilleures conditions.

Les personnels de santé sont d'ores et déjà pleinement mobilisés au sein des établissements depuis la rentrée. C'est au rythme soutenu d'actions de prévention, de dépistages médicaux et infirmiers, d'entretiens avec les élèves et les parents, qu'ils apportent leur expertise afin de favoriser l'état de bien-être physique et mentale de la communauté éducative.

La rectrice de région académique a tenu à remercier tous ces personnels pour leur disponibilité au quotidien et leur engagement auprès des élèves. Véritables référents dans les établissements, ils jouent un rôle essentiel de prévention et d'éducation à la santé et à l'hygiène de vie.



Dans l'académie on compte :

- 7 médecins scolaires
- 73 infirmières
- 9 secrétaires médico-scolaires

## Mieux connaître les dispositifs liés aux congés

procédure  
droits  
RH  
réintégration

CLD  
CLM  
CGM

proximité

Le congé de longue maladie, le congé de longue durée, le congé de grave maladie sont des positions administratives éloignant de leur poste de travail les personnels pour un temps plus ou moins long consécutif à des difficultés liées à leur état de santé, à une maladie grave et invalidante nécessitant des traitements et des soins prolongés.

Les personnels placés dans l'une de ces positions ont parfois du mal à identifier les règles de procédure applicables à ces situations et les services et/ou professionnels susceptibles de les accompagner durant cette période. Il en va de même des différents dispositifs favorisant la reprise.

C'est pourquoi l'académie met en place un accompagnement renforcé de ces personnels. Ainsi, pour mieux appréhender les différents dispositifs, le Service de Prévention et de Suivi des Personnels a réalisé une fiche d'informations téléchargeable [ICI](#)



## « Mon métier »

# Je suis chargée de mission pour le développement d'outils de gestion de scolarité

### Quel est votre parcours professionnel ?

Après une première carrière dans le secteur privé, j'ai assuré un remplacement au secrétariat de la DAAC à partir de 2011. J'ai ainsi découvert le monde de l'Education nationale. En lien avec le CLEMI, nous avons lancé des projets et des outils numériques tels que la dématérialisation de la campagne de projets EAC, la Lettre Infos culture ou le calendrier EAC.

Au rectorat, sur l'ancien site de Jarry, le cadre était agréable et nous formions une belle équipe avec les collègues. C'est ce qui m'a donné envie de poursuivre dans l'administration ! J'ai donc passé, avec succès, le concours de Secrétaire administrative. J'ai été affectée à la maison des examens, puis détachée en qualité de gestionnaire d'examen et concours à la DJSCS.

Par la suite, j'ai réussi au concours de professeur des écoles.

J'ai répondu à un appel à candidature pour un poste de chargé de mission avec un profil qui réunissait plusieurs de mes compétences. J'ai été affectée à la direction des systèmes d'information (DSI). Je remercie mes collègues qui m'ont bien accueillie.

### Quelles sont vos missions ?



les services académiques.

Je travaille sous la responsabilité de l'IEEN adjoint à l'IA-DASEN et de l'IEEN ASH.

Je suis chargée d'accompagner la mise en œuvre des applications de gestion de scolarité, de l'école inclusive et de pilotage. J'assure ainsi un rôle de correspondant fonctionnel entre les acteurs du terrain et



## Martine TOUL

### Qu'est-ce qui vous motive au quotidien ?

La passion du travail bien fait mais aussi la conscience que, surtout à l'ère de la dématérialisation des données, chacun de nos actes administratifs peut influencer la vie d'une personne. Le simple enregistrement correct de l'inscription d'un élève évite la perte de ses données d'évaluation ou encore participe à la détermination du nombre de camarades qu'il y aura dans sa classe plus tard.

### Pour l'anecdote...

Enseignante, j'observais les directeurs d'écoles très sollicités au quotidien. Je ne me doutais pas qu'un jour je participerais à mettre en place des outils destinés à les aider dans les tâches qui leurs sont confiées.

### Et si c'était à refaire ?

Un de mes anciens collègues disait souvent « Parcours de vie et parcours professionnel sont intimement liés ». J'en suis convaincue, car mes propres choix professionnels ont toujours été liés à mon parcours de vie.

Alors si c'était à refaire, je ferais probablement de la même manière et ce serait avec plaisir car j'ai eu la chance, à chaque étape, de croiser le chemin d'une personne de bon conseil qui m'a convaincue d'oser aller plus loin...



## Mon métier, je vous en parle !

Dans le cadre de sa politique de valorisation des personnels, le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports a choisi de faire découvrir la diversité des métiers de ses personnels à travers des vidéos régulièrement publiés dans la Lettre Info@personnels. Dans le numéro 34 de juillet dernier, ce sont les métiers d'assistante et d'assistant de service social et de conseillère et de conseiller de service social qui étaient mis en lumière.

**Patricia LETOURNEUR**, assistante de service social en faveur des élèves dans notre académie, fait partie des personnels sélectionnés

>>> Retrouvez son [témoignage](#)

Vous souhaitez nous faire part de vos idées ?  
Vous souhaitez mettre en lumière un personnel  
ou un métier de notre maison Education nationale ?

> Envoyez un mél à [ce.communication@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.communication@ac-guadeloupe.fr)

Retrouvez toutes les éditions de la [Lettre « Bien à vous »](#)  
Suivez l'actualité de la région académique

[@AcGuadeloupe](#)

[@AcGuadeloupe](#)



## RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Directrice de publication** : Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Rectrice de région académique

**Directrice de rédaction** : Frédérique MICHAUX, Secrétaire Générale Académique Adjointe, Directrice des Relations et des Ressources Humaines

**Comité de rédaction** : Valérie ARICIQUE, Assistante sociale Conseillère technique, Yannick AUGUSTE-PLUMAIN, Conseillère RH proximité correspondante handicap, Francine BON, Conseillère académique de prévention, Corine BRELEUR-DACALOR, Conseillère RH Proximité, Fabienne CONDO, Directrice de la communication, Anna DELANNAY, Cheffe de la DPEP par intérim, Frantz EVUORT, Chef de la DPES, Elmire FARNABE, Conseillère RH Proximité, Samantha FIATA, Cheffe du SPSP, Diana LEDRECK, Chargée de mission au service de promotion de la santé, Simone LANCREOT, Adjointe à la DRRH, Héléne MIRVAL, Cheffe de la DPEATSS.

**Maquette** : Service communication & webdesigner DSI

**Photos, vidéos** : Stéphane HERESON, assistant de communication